

PROGRAMME

DES

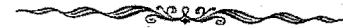
COURS

DE

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

PENDANT LES DEUX SEMESTRES DE L'ANNÉE

1888—1889



GENÈVE

IMPRIMERIE CHARLES SCHUCHARDT

—  
1888

Le semestre d'hiver commencera le 15 octobre 1888 et finira le 22 mars 1889.

La première semaine de ce semestre sera consacrée aux examens arriérés, aux examens d'admission et à ceux du baccalauréat. — Les inscriptions pour ces examens seront reçues du 1<sup>er</sup> au 8 octobre.

Les cours s'ouvriront dans toutes les Facultés le 22 octobre. Ils seront interrompus du 23 décembre 1888 au 4 janvier 1889 inclusivement.

Le semestre d'été commencera le 8 avril 1889 et finira le 15 juillet. — La dernière semaine de ce semestre sera consacrée aux examens de fin d'année et aux examens de grades.

*Le Bureau pour l'année 1887-1888 était composé de :*

MM. P. VAUCHER, *Recteur.*  
C. GRÆBE, *Vice-Recteur.*  
C. SORET, *Secrétaire.*

ET DE

MM. G. OLTRAMARE, Doyen de la Faculté des Sciences.  
E. RITTER, Doyen de la Faculté des Lettres.  
F. GENTET, Doyen de la Faculté de Droit.  
H. OLTRAMARE, Doyen de la Faculté de Théologie.  
G. JULLIARD, Doyen de la Faculté de Médecine.

*Le Bureau pour l'année 1888-1889 est composé de :*

MM. C. GRÆBE, *Recteur.*  
A. CHANTRE, *Vice-Recteur.*  
C. SORET, *Secrétaire.*

ET DE

MM. G. OLTRAMARE, Doyen de la Faculté des Sciences.  
E. RITTER, Doyen de la Faculté des Lettres.  
A. MARTIN, Doyen de la Faculté de Droit.  
H. OLTRAMARE, Doyen de la Faculté de Théologie.  
G. JULLIARD, Doyen de la Faculté de Médecine.

## PROGRAMME

# UNIVERSITAIRE

1888-1889

## Faculté des Sciences

M. le Professeur G. OLTRAMARE, doyen

### SEMESTRE D'HIVER

*Géométrie analytique.* — M. le Professeur G. OLTRAMARE.  
— Une heure par semaine.

*Calcul des Probabilités.* — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Algèbre.* — Le même Professeur. — Deux heures par semaine.

*Calcul différentiel et intégral.* — Le même Professeur. — Trois heures par semaine.

*Exercices de mathématiques.* — Le même Professeur. — Quatre heures par semaine.

*Mécanique analytique et appliquée.* — M. le Professeur C. CELLÉRIER. — Trois heures par semaine.

*Météorologie*<sup>1</sup>. — Le même Professeur. — Trois heures par semaine.

<sup>1</sup> Ce cours est bisannuel. Les deux parties sont obligatoires pour l'examen du baccalauréat ès sciences mathématiques.

*Physique expérimentale.* — M. le Professeur Ch. SORET.  
— Physique moléculaire. Calorique. Electricité. Magnétisme.  
— Quatre heures par semaine.

*Exercices pratiques dans le laboratoire de Physique.* —  
Le même Professeur. — S'adresser à l'Assistant.

*Physique médicale.* — M. le Professeur L. SORET. — Phy-  
sique appliquée à la Physiologie et à la Médecine. — Cha-  
leur et Optique. — Deux heures par semaine.

*Chimie inorganique.* — M. le Professeur C. GRÈBE. —  
Cinq heures par semaine.

*Chimie technique.* — Le même Professeur. — Matières  
colorantes. — Une heure par semaine.

*Travaux pratiques dans le laboratoire de Chimie.* — Le  
même Professeur.

*Minéralogie.* — M. le Professeur Ch. SORET. — Deux heu-  
res par semaine.

*Toxicologie.* — M. le Professeur Denis MONNIER. — Deux  
heures par semaine.

*Chimie biologique.* — Le même Professeur. — Falsifica-  
tions des substances alimentaires. — Une heure par semaine.

*Chimie analytique.* — Le même professeur. — Une  
heure par semaine.

*Travaux pratiques dans les laboratoires d'Analyse, de  
Chimie biologique et de Microchimie.* — Le même Profes-  
seur. — S'adresser aux Assistants.

*Démonstrations et travaux pratiques dans le laboratoire  
de Pharmacie.* — M. le Professeur BRUN. — Microscopie.  
Drogues et médicaments. Falsifications. — Six heures par  
semaine.

*Physiologie botanique.* — M. le Professeur THURY. —  
Physiologie végétale. — Deux heures par semaine.

*Zoologie.* — M. le Professeur VOGT. — Cinq heures par  
semaine.

*Exercices pratiques dans les laboratoires de Microscopie  
et d'Anatomie comparée.* — Tous les jours. — S'adresser à  
M. le D<sup>r</sup> YUNG, Assistant.

*Zoologie générale.* — M. E. YUNG, Docteur ès sciences.  
— Exposition de la théorie de Darwin. — Une heure par  
semaine.

## COURS DE PRIVAT-DOCENTS

*Exercices sur le calcul différentiel et intégral et sur d'au-  
tres branches.* — M. L. LEBoulLEUX, Licencié ès sciences.  
Deux heures par semaine.

*Exercices mathématiques.* — M. Ch. GALOPIN, Docteur ès  
sciences. — Exercices sur quelques parties des mathémati-  
ques élémentaires. — Une heure par semaine.

*Calculs de physique.* — Le même. — Une heure par se-  
maine.

*Éléments de la méthode des quaternions* — Deux heures  
par semaine.

*Le Potentiel.* — *Théorie mécanique de la chaleur.* —  
M. Ed. OLIVIER. — Une heure par semaine.

*Astronomie physique.* — M. Raoul GAUTIER, Docteur ès  
sciences. — Deux heures par semaine.

*Alcaloïdes.* — M. Amé PICTET, Docteur ès sciences. —  
Une heure par semaine.

*Chimie médicale.* — M. G. FRUTIGER, Docteur ès sciences.  
— Chimie inorganique : Métalloïdes. Métaux. Application  
à l'hygiène, la thérapeutique, la toxicologie. — Chimie orga-  
nique : Corps gras. — Deux heures par semaine.

*Théorie des composés aromatiques* (Seconde partie). —  
M. S. LÉVY, Docteur ès sciences. — Une heure par semaine.

*Analyse volumétrique et gazométrique.* — Le même. —  
Une heure par semaine.

*Géologie physique et chimique.* — M. L. DUPARC, Docteur  
ès sciences. Deux heures par semaine.

*Anatomie et Morphologie végétale.* — M. CHODAT, Docteur  
ès sciences. — Deux heures par semaine.

*Champignons. Algues.* — Le même. — Une heure par  
semaine.

*Description anatomique et histologique des organes des  
sens dans la série animale.* — M. Maurice JAQUET, Docteur  
ès sciences. — Une heure par semaine.

*Ontogénie générale.* — Le même. — Une heure par  
semaine.

*Psychologie physiologique.* — M. Théodore FLOURNOY,  
Docteur en médecine. — Deux heures par semaine.

## SEMESTRE D'ÉTÉ

- Géométrie descriptive.* — M. le Professeur G. OLTRAMARE. — Deux heures par semaine.
- Théorie générale des équations.* Le même Professeur. — Deux heures par semaine.
- Calcul différentiel et intégral.* — Le même Professeur. — Suite du cours d'hiver. — Trois heures par semaine.
- Exercices mathématiques.* — Le même Professeur. — Quatre heures par semaine.
- Mécanique analytique et appliquée.* — M. le Professeur C. CELLÉRIER. — Suite du cours d'hiver. — Trois heures par semaine.
- Astronomie théorique*<sup>1</sup>. — Le même Professeur. — Théorie des mouvements des corps célestes. — Trois heures par semaine.
- Physique expérimentale.* — M. le Professeur Ch. SORET. — Acoustique, Optique. — Quatre heures par semaine.
- Chimie organique.* — M. le Professeur C. GRÆBE. — Cinq heures par semaine.
- Chimie biologique.* — M. le Professeur DENIS MONNIER. — Trois heures par semaine.
- Chimie pharmaceutique* (cours libre). — Le même Professeur. — Deux heures par semaine.
- Démonstrations et travaux pratiques dans le laboratoire de Pharmacie.* — M. le Professeur BRUN. — Suite du cours d'hiver. — Six heures par semaine.
- Géologie.* — M. le Professeur VOGT. — Quatre heures par semaine.
- Excursions géologiques.* — Le même Professeur.
- Organographie botanique.* — M. le Professeur THURY. — Quatre heures par semaine.
- Exercices dans le laboratoire de Botanique.* — Le même Professeur. — Quatre heures par semaine.
- Botanique médicale et Classification botanique*<sup>1</sup>. — M. le Professeur MULLER. — Cinq heures par semaine.
- Excursions botaniques.* — Le même Professeur.

<sup>1</sup> Ce cours est bisannuel. Les deux parties sont obligatoires pour l'examen du baccalauréat ès sciences mathématiques.

*Zoologie générale.* — M. E. YUNG, Docteur ès sciences. — Les fonctions mentales des animaux. — Une heure par semaine.

*Exercices pratiques dans les laboratoires de Physique, Chimie, Analyse chimique, Chimie physiologique, Microscopie et Anatomie comparée.* — Comme dans le semestre d'hiver.

## COURS DE PRIVAT-DOCENTS

*Exercices mathématiques.* — M. Ch. GALOPIN, Docteur ès sciences. — Suite du cours d'hiver. — Une heure par semaine.

*Calculs de physique.* — Le même. — Deux heures par semaine.

*Calcul approximatif.* — Le même. — Une heure par semaine.

*Astronomie pratique.* — M. Raoul GAUTIER, Docteur ès sciences. — Deux heures par semaine.

*Alcaloïdes.* — M. Amé PICTET, Docteur ès sciences. — Une heure par semaine.

*Chimie médicale.* — M. G. FRUTIGER, Docteur ès sciences. — Corps aromatiques. Chimie biologique. — Deux heures par semaine.

*Chimie analytique des métaux.* — M. S. LÉVY, Docteur ès sciences. — Une heure par semaine.

*Pétrographie.* — M. L. DUPARC, Docteur ès sciences. — Étude des roches et de leur structure. — Une heure par semaine.

*Fonctions végétales.* — M. R. CHODAT, Docteur ès sciences. — Deux heures par semaine.

*Description anatomique et histologique des organes des sens dans la série animale.* — M. M. JAQUET, Docteur ès sciences. — Suite du cours d'hiver. — Une heure par semaine.

*Ontogénie générale.* — Le même. — Suite du cours d'hiver. — Une heure par semaine.

<sup>1</sup> Le cours complet est exigé pour le baccalauréat ès sciences médicales. La classification botanique est seule nécessaire pour l'examen du baccalauréat ès sciences physiques et naturelles.

## Faculté des Lettres

M. le Professeur Eugène RITTER, doyen.

### SEMESTRE D'HIVER

*Interprétation d'auteurs latins.* — M. le Professeur André OLTRAMARE. — Cicéron, *Lettres à Atticus*, (livres I et IX). Horace, *Art poétique*; Lucrèce, (livre II). — Quatre heures par semaine.

*Littérature latine.* — Le même Professeur. — Le genre épique. — Deux heures par semaine.

*Interprétation d'auteurs grecs.* — M. le Professeur NICOLE. — Platon, *Lachès. Critias*. Euripide, *Electre*. — Quatre heures par semaine.

*Littérature grecque.* — Le même Professeur. — Histoire de la poésie épique depuis Homère. — Deux heures par semaine.

*Littérature française.* — M. le Professeur HUMBERT. — Abrégé de l'histoire littéraire au XIX<sup>me</sup> siècle (1800 à 1870). — Trois heures par semaine.

*Littérature française.* — Le même Professeur. — L'éloquence de la chaire en France et dans les pays de langue française. — Une heure par semaine.

*Histoire de la langue française.* — M. le Professeur RITTER. — Origines de la langue française. La langue française au moyen âge. — Deux heures par semaine.

*Interprétation d'anciens textes français* (cours libre). — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Littérature comparée.* — M. le Professeur ROD. — Histoire générale des littératures modernes depuis le moyen âge jusqu'à la Renaissance. — Quatre heures par semaine.

*Improvisation et Exercices littéraires.* — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Interprétation de l'œuvre de Dante* (cours libre). — Le même Professeur. — La *Vita nuova* et *l'Enfer*. — Une heure par semaine.

*Littérature allemande.* — M. le Professeur KRAUSS. — Lessing und seine Zeit (en allemand). — Deux heures par semaine.

*Interprétation.* — Le même Professeur. — Hartmann von Aue, *Iwein* (éd. Fréd. Beck, 1888, 3<sup>me</sup> éd.). — Une heure par semaine.

*Grammaire du moyen-haut-allemand.* — Le même Professeur. — (*Privatissimum*).

*Philologie.* — M. le Professeur WERTHEIMER. — Histoire des études philologiques au XVI<sup>me</sup> siècle. Leur influence sur la Réforme et la Renaissance. — Deux heures par semaine.

*Linguistique.* — Le même Professeur. — Grammaire comparée. Les différentes écoles et méthodes. Étude des formes grammaticales d'après ces méthodes. Application aux déclinaisons, conjugaisons et particules. — Deux heures par semaine.

*Philosophie générale.* — M. le Professeur GOUBD. — Deux heures par semaine.

*Histoire de la philosophie.* — Le même Professeur. — Le XVIII<sup>me</sup> et le XIX<sup>me</sup> siècles. — Quatre heures par semaine.

*Histoire générale.* — M. le Professeur Pierre VAUCHER. — Histoire de l'Europe de 1795 à 1845. — Trois heures par semaine.

*Introduction à l'étude des sciences historiques.* — Le même Professeur. — Deux heures par semaine.

*Histoire des religions.* — M. le Professeur STRÖHLIN. — Inde. Perse. Religions scandinaves. — Deux heures par semaine.

*Économie politique.* — M. le Professeur JAQUEMOT. — Première partie: l'Économie politique et son Histoire. Résumé des doctrines et des systèmes économiques. Notions

fondamentales. Production des richesses. — Deux heures par semaine.

*Économie politique.* — Le même Professeur. — Seconde partie : Circulation et consommation des richesses. — Deux heures par semaine.

*Économie politique.* — Le même Professeur. — Statistique de la Suisse. — Une heure par semaine.

*Histoire de la civilisation.* — Le même Professeur. — La civilisation européenne depuis l'ère chrétienne jusqu'à la Renaissance. — Deux heures par semaine.

*Sociologie proprement dite.* — M. L. WCARIN, Licencié ès lettres. — Étude critique des principaux systèmes contemporains et spécialement de la doctrine évolutionniste d'Herbert Spencer. Idée et importance de la sociologie. — Deux heures par semaine.

*Ethnographie et démographie.* — Le même Professeur. — Apport de ces deux sciences à la science sociale. — Une heure par semaine.

*Législation comparée.* — M. le Professeur BRIDEL. — Deux heures par semaine (voir le programme de la Faculté de droit).

#### COURS DE PRIVAT-DOCENTS

*Langue arabe.* — M. le Professeur MONTET. — Une heure par semaine.

*Interprétation de la Surate XII du Coran et des fragments correspondants de la Genèse.* — Le même. — Une heure par semaine.

*Langue persane.* — Le même. — Une heure par semaine.

*Interprétation d'Homère.* — M. COURVOISIER, Licencié ès lettres. — Odyssée, chants VI et XI. — Une heure par semaine.

*Littérature française.* — M. DUPROIX, Licencié ès sciences sociales. — Le XVII<sup>me</sup> et le XVIII<sup>me</sup> siècle. — Deux heures par semaine.

*Langue et littérature italiennes.* — M. F. PARIS, Professeur au Gymnase. — Deux heures par semaine.

*Langue et littérature anglaises.* — M. Robert HARVEY, D<sup>r</sup> phil. — Shakespeare, *Romeo and Juliet*. (ed. Bowdler). Lecture dramatique en anglais, interprétation en français, explication grammaticale et littéraire de la pièce. — Deux heures par semaine.

*Langue grecque moderne.* — M. A. ZOGRAPHOS, D<sup>r</sup> phil. — Trois heures par semaine.

*Diction et improvisation* (théorie et pratique). — M. Louis MONTCHAL. — Une heure par semaine.

*Diction et improvisation.* — M. SCHELER. — Deux heures par semaine.

*Pédagogie.* — M. VOGEL, D<sup>r</sup> phil. — Méthode de l'enseignement des langues modernes, appliquée à l'anglais. — Une heure par semaine.

*Langue espagnole.* — Le même. — Grammaire et exercices. — Une heure par semaine.

*Exercices de philologie grecque.* — M. VULLIÉTY, Licencié ès lettres. — Programme de la licence. — Deux heures par semaine.

*Économie politique.* — M. WIEDE, Docteur ès sciences politiques. — Une heure par semaine.

#### SEMESTRE D'ÉTÉ

*Interprétation d'auteurs latins.* — M. le Professeur André OLTRAMARE. — Tacite, *la Germanie*. Ovide, morceaux des *Fastes*. Aulus Gellius, *Nuits attiques* (*passim*). — Quatre heures par semaine.

*Littérature latine.* — Le même Professeur. — Les épistolaires et leurs correspondants. — Deux heures par semaine.

*Interprétation d'auteurs grecs.* — M. le Professeur NICOLE. — Lucien, *Alexandre*. Dion Chrysostome, *Discours choisis*. Aristophane, *les Oiseaux*. — Quatre heures par semaine.

*Littérature grecque.* — Le même Professeur. — Suite du cours d'hiver. — Deux heures par semaine.

*Littérature française.* — M. le Professeur HUMBERT. — Suite du cours d'hiver. — Trois heures par semaine.

*Littérature française.* — Le même Professeur. — La littérature de 1789 à 1800. — Une heure par semaine.

*Histoire de la langue française.* — M. le Professeur RITTER. — La langue française depuis la Renaissance jusqu'à nos jours. — Deux heures par semaine.

*Interprétation d'anciens textes français* (cours libre). — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Littérature comparée.* — M. le professeur ROB. — Suite du cours d'hiver. La première période de la Renaissance et la Réformation. — Quatre heures par semaine.

*Improvisation et Exercices littéraires.* — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Interprétation de l'œuvre de Dante* (cours libre). — Le même Professeur. — *L'Enfer et le Purgatoire.* — Une heure par semaine.

*Littérature allemande.* — M. le Professeur KRAUSS. — Suite du cours d'hiver. — Deux heures par semaine.

*Interprétation.* — Le même Professeur. — Suite du cours d'hiver. — Une heure par semaine.

*Grammaire du moyen-haut-allemand.* — Le même Professeur. — (*Privatissimum*).

*Philologie.* — M. le Professeur WERTHEIMER. — Histoire des études philologiques au XVII<sup>me</sup> siècle. — Deux heures par semaine.

*Linguistique.* — Le même Professeur. — Études de mythologie comparée. Application aux mythes des tragiques grecs. — Deux heures par semaine.

*Philosophie.* — M. le Professeur GOURD. — Psychologie. — Deux heures par semaine.

*Histoire de la philosophie.* — Le même Professeur. — Histoire des théories philosophiques. — Quatre heures par semaine.

*Histoire générale.* — M. le Professeur Pierre VAUCHER. — Histoire de l'Europe de 1795 à 1815 (seconde partie). — Quatre heures par semaine.

*Philosophie de l'histoire.* — Le même Professeur. — Deux heures par semaine.

*Histoire des religions.* — M. le Professeur STROHLIN. — Suite du cours d'hiver. — Deux heures par semaine.

*Économie politique.* — M. le Professeur JAQUEMOT. —

Première partie : De la population. Répartition des richesses. — Deux heures par semaine.

*Économie politique.* — Le même Professeur. — Seconde partie : Généralités sur les finances publiques et sur la statistique (partie théorique). — Deux heures par semaine.

*Économie politique.* — Le même Professeur. — Science des finances : le crédit public. — Une heure par semaine.

*Histoire de la civilisation.* — Le même Professeur. — La civilisation européenne depuis le temps de la Renaissance. — Deux heures par semaine.

*Sociologie proprement dite.* — M. L. WUARIN, Licencié ès lettres. — Suite du cours d'hiver. — Une heure par semaine.

*Introduction à l'étude des sciences sociales.* — Le même Professeur. — Les diverses branches de la science sociale; leur terrain propre et leurs rapports mutuels. Méthodologie et classification. — Deux heures par semaine.

#### COURS DE PRIVAT-DOCENTS

*Langue arabe.* — M. le Professeur MONTET. — Une heure par semaine.

*Langue persane.* — Le même. — Une heure par semaine.

*Interprétation d'Homère.* — M. COURVOISIER, Licencié ès lettres. — Iliade, chants IX et XXIV. — Une heure par semaine.

*Littérature française.* — M. DUPROIX, Licencié ès sciences sociales. — Suite du cours d'hiver. — Une heure par semaine.

*Philosophie.* — Le même. — Théorie de la volonté. — Deux heures par semaine.

*Diction et improvisation.* — M. SCHELER. — Deux heures par semaine.

*Langue grecque moderne.* — M. A. ZOGRAPHOS, D<sup>r</sup> phil. — Deux heures par semaine.

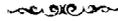
*Littérature grecque moderne.* — Le même. — Une heure par semaine.

*Diction et improvisation* (théorie et pratique). — M. Louis MONTCHAL. — Une heure par semaine.

*Pédagogie.* — M. VOGEL, D<sup>r</sup> phil. — Suite du cours d'hiver. — Une heure par semaine.

*Langue espagnole.* — Le même. — Suite du cours d'hiver. — Une heure par semaine.

*Exercices de philologie grecque.* — M. VULLIÉTY, Licencié ès lettres. — Programme de la licence. — Deux heures par semaine.



## Faculté de Droit

M. le Professeur Alfred MARTIN, doyen.

### SEMESTRE D'HIVER

*Philosophie, Histoire générale et Institutions du Droit dans l'antiquité.* — M. le Professeur Henri BROCHER. — Sept heures par semaine.

*Droit public.* — M. le Professeur F. GENTET. — I. L'Etat; II. La Constitution; III. Le Gouvernement. — Trois heures par semaine.

*Droit civil.* — M. le Professeur Alfred MARTIN-LE FORT. — Code civil (Livre III); Contrats et Obligations. — Dispositions générales, preuve des obligations, engagements qui se forment sans convention, vente, échange, louage, prêt, dépôt. — Droit fédéral se rapportant aux matières enseignées. — Cinq heures par semaine.

*Droit fédéral.* — Le même Professeur. — Etude spéciale de quelques lois fédérales (cours libre). — Une heure par semaine.

*Procédure civile.* — M. le Professeur GAUTIER. — Trois heures par semaine.

*Droit commercial.* — M. le Professeur RICHARD. — Introduction historique. — Etude en droit français, allemand, suisse et italien des sujets suivants : Actes de commerce, Commerçants et leurs obligations spéciales, auxiliaires; registre du commerce; juridiction commerciale et compétence; preuves; livres de commerce. — Dispositions générales sur les contrats commerciaux; achats et ventes; bourses et leurs opérations; agents de change et courtiers. — Trois heures par semaine.

*Introduction au Droit civil.* — M. le Professeur L. BRIDEL. — Quatre heures par semaine.

*Pandectes.* — Le même Professeur. — Droit des obligations. — Deux heures par semaine.

*Législation civile comparée.* — Le même Professeur. — Préliminaires et géographie juridique. Droit de famille et de succession. — Deux heures par semaine.

*Médecine légale.* — M. le Professeur GOSSE. — Deux heures par semaine.

*Economie politique.* — M. le Professeur JAQUEMOT. — Histoire des doctrines économiques. Notions fondamentales. Production des richesses. Circulation, consommation, distribution des richesses. Généralités sur la science des finances. Eléments de statistique. — Quatre heures par semaine.

*Exercices de plaidoirie.* — Tous les quinze jours devant un jury de la Faculté.

### COURS DE PRIVAT-DOCENTS

*Droit privé fédéral.* — M. L. REHFOUS, Docteur en droit. — Deux heures par semaine.

*Economie politique.* — M. F. WIEDE, Docteur en économie politique. — Une heure par semaine.

## SEMESTRE D'ÉTÉ

*Histoire générale et Institutions du Droit dans les temps modernes.* — M. le Professeur HENRI BROCHER. — Sept heures par semaine.

*Droit public.* — M. le Professeur F. GENTET. — III. Le Gouvernement (suite). — Constitution fédérale. — Trois heures par semaine.

*Droit civil.* — M. le Professeur ALFRED MARTIN-LE FORT. — Code civil (Livre III) : suite des Contrats. Contrats aléatoires, mandat, cautionnement, transaction, nantissement. Privilèges et hypothèques. Prescription. — Droit fédéral se rapportant aux matières enseignées. — Cinq heures par semaine.

*Procédure civile.* — M. le Professeur GAUTIER. — Suite et fin du cours d'hiver. — Trois heures par semaine.

*Droit commercial.* — M. le Professeur RICHARD. — Etude en droit français, allemand, suisse et italien, des banques et de leurs opérations ; compte-courant, lettre de change, billet à ordre, chèque. — Assurances (incendie, transport, vie, accidents, etc.). — Trois heures par semaine.

*Introduction au Droit civil.* — M. le Professeur L. BRIDEL. — Suite et fin du cours d'hiver. — Quatre heures par semaine.

*Pandectes.* — Le même Professeur. — Suite et fin du cours d'hiver. — Deux heures par semaine.

*Législation civile comparée.* — Le même Professeur. — Suite et fin du cours d'hiver. — Deux heures par semaine.

*Economie politique.* — M. le Professeur JAQUEMOT. — Suite et fin du cours d'hiver. — Quatre heures par semaine.

## COURS DE PRIVAT-DOCENTS

*Droit international.* — M. F. WIEDE, Docteur en économie politique. — Une heure par semaine.

*Droit privé fédéral.* — M. L. REHFOUS, Docteur en droit. — Deux heures par semaine.



## Faculté de Théologie

M. le Professeur HUGUES OLTRAMARE, doyen.

## SEMESTRE D'HIVER

*Exégèse du Nouveau Testament.* — M. le Professeur HUGUES OLTRAMARE. — Interprétation de l'Évangile selon saint Jean. Histoire du texte du Nouveau Testament. — Cinq heures par semaine.

*Lecture et Interprétation philologique du Nouveau Testament* (cours libre). — Le même Professeur. — Première épître aux Corinthiens. — Une heure par semaine.

*Apologétique.* — M. le Professeur BOUVIER. — L'action du christianisme sur l'individu. — Quatre heures par semaine.

*Morale chrétienne.* — M. le Professeur COUGNARD. — Définition et principes généraux. Les vrais biens. Devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes. Les vertus. Développement de la vie chrétienne. — Deux heures par semaine.

*Exercices d'Homilétique.* — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Diction.* — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Théologie historique.* — M. le Professeur CHANTRE. — Histoire du christianisme et de l'Eglise pendant les trois premiers siècles. — Quatre heures par semaine.

*Exégèse de l'Ancien Testament.* — M. le Professeur MONTET. — Esaïe (Ch. I à XII). — Deux heures par semaine.

*Histoire du peuple d'Israël.* — Le même Professeur. — Deux heures par semaine

*Hébreu.* — Le même Professeur. — Grammaire hébraïque. Exercices hébreux (Manuel Kautzsch-Perrochet). — Trois heures par semaine.

*Lectures théologiques en langue allemande (cours libre).* — Le même Professeur. — Division inférieure. Deux heures par semaine. — Division supérieure : Schleiermacher, Ueber die Religion. Rothe, Dogmatik. — Deux heures par semaine.

*Exercices de prédication.* — Trois fois par semaine devant un jury de la Faculté.

#### COURS DE PRIVAT-DOCENTS

*Chant religieux.* — M. le Pasteur H. RŒHRICH. — Théorie et exercices pratiques. — Une heure par semaine.

*Interprétation philologique des Evangiles.* — M. le Pasteur CHALUMEAU. — Deux heures par semaine.

#### SEMESTRE D'ÉTÉ

*Exégèse du Nouveau Testament.* — M. le Professeur HUGUES OLTRAMARE. — Histoire du Canon du Nouveau Testament. — Cinq heures par semaine.

*Lecture et Interprétation philologique du Nouveau Testament (cours libre).* — Le même Professeur. — Suite du cours d'hiver. — Une heure par semaine.

*Apologétique.* — M. le Professeur BOUVIER. — Suite du cours d'hiver : l'action du christianisme sur la société. — Quatre heures par semaine.

*Morale chrétienne.* — M. le Professeur COUGNARD. — Suite et fin du cours d'hiver : Morale catholique. Rapport de la morale et des croyances religieuses. — Deux heures par semaine.

*Exercices d'Homilétique.* — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Diction.* — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Théologie historique.* — M. le Professeur CHANTRE. — Histoire du christianisme et de l'Eglise, de Constantin à Grégoire-le-Grand. — Quatre heures par semaine.

*Exégèse de l'Ancien Testament.* — M. le Professeur MONTET. — Fragments du Psautier. — Deux heures par semaine.

*Histoire du peuple d'Israël.* — Le même Professeur. — Suite du cours d'hiver. — Deux heures par semaine.

*Hébreu.* — Le même Professeur. — Suite du cours d'hiver. — Trois heures par semaine.

*Lectures théologiques en langue allemande (cours libre).* — Le même Professeur. — Suite du cours d'hiver pour les deux divisions. — Trois heures par semaine.

*Exercices de prédication.* — Trois fois par semaine devant un jury de la Faculté.

#### COURS DE PRIVAT-DOCENTS

*Chant religieux.* — M. le Pasteur RŒHRICH. — Théorie et exercices pratiques. — Une heure par semaine.

*Interprétation philologique des Evangiles.* — M. le Pasteur CHALUMEAU. — Deux heures par semaine.

## Faculté de Médecine

M. le Professeur JULLIARD, doyen.

### SEMESTRE D'HIVER

*Anatomie normale.* — M. le Professeur LASKOWSKI. — Anatomie générale. — Appareil de la locomotion. (Ostéologie, arthrologie, myologie). — Six heures par semaine. — Conférences et exercices pratiques de dissection tous les jours.

*Physiologie.* — M. le Professeur SCHIFF. — Physiologie de la nutrition, digestion, absorption, respiration. — Six heures par semaine.

*Démonstrations et exercices pratiques* dans le laboratoire, avec conférences pratiques tous les jours.

*Histologie normale.* — M. le Professeur ÉTERNOD. — Première partie : Histologie générale des tissus. — Deux heures par semaine.

*Embryologie.* — Le même Professeur. — Deux heures par semaine.

*Laboratoire pour recherches spéciales d'Histologie et d'Embryologie.* — Le même Professeur. — Tous les jours : S'adresser directement au Professeur.

*Cavité buccale.* — Le même Professeur. — Anatomie normale et pathologique de la cavité buccale et de l'appareil dentaire. — Deuxième partie : partie pathologique. — Deux heures par semaine.

*Anatomie et Physiologie pathologiques générales.* — M. le Professeur ZAHN. — Six heures par semaine.

*Cours d'Autopsies et de Démonstrations pathologiques.* — Le même Professeur. — Quatre heures par semaine.

*Laboratoire d'Anatomie pathologique.* — Le même Professeur dirigera les travaux dans ce laboratoire qui sera ouvert tous les jours.

*Pathologie interne.* — M. le Professeur D'ESPINE. — Maladies infectieuses. — Maladies du système nerveux. — Trois heures par semaine.

*Cours pratique d'auscultation et de percussion* (cours libre). — Le même Professeur. — Une heure par semaine.

*Pathologie externe.* — M. le Professeur Jacques-L. REVERDIN. — Affections chirurgicales des os et des articulations. — Pathologie chirurgicale spéciale. — Trois heures par semaine.

*Médecine opératoire.* — Le même Professeur. — Des méthodes et des procédés opératoires ; de leurs indications et contre-indications ; de leur manuel et de leurs résultats. — Deux heures par semaine.

*Clinique médicale.* — M. le Professeur REVILLIOD. — Sept heures et demie par semaine.

*Clinique chirurgicale.* — M. le Professeur JULLIARD. — Sept heures et demie par semaine.

*Clinique obstétricale et gynécologique.* — M. le Professeur Alfred VAUCHER. — Cinq heures par semaine.

*Cours théorique d'Accouchement.* — Le même Professeur. — Deux heures par semaine.

*Cours théorique de Gynécologie.* — Le même Professeur. — Deux heures par semaine.

*Thérapeutique.* — M. le Professeur PREVOST. — Modificateurs neuro-musculaires. — Modificateurs des sécrétions et des excréments. — Trois heures par semaine.

*Hygiène.* — M. le Professeur DUNANT. — Hygiène publique et privée. — Deux heures par semaine.

*Médecine légale avec exercices pratiques.* — M. le Professeur Gosse. — Médecine légale du code pénal. — Quatre heures par semaine.

*Matière médicale et pharmacologie.* — M. le Professeur BRUN. — Drogues simples et médicaments composés. Remè-

des nouveaux, leur valeur et leur emploi. Produits médico-chimiques. Formules officinales et magistrales. — Deux heures par semaine.

*Démonstrations et exercices pratiques dans le laboratoire de Pharmacie.* — Le même Professeur. (Voir Faculté des Sciences).

*Psychiatrie.* — M. le Professeur OLIVET. — Cours clinique et théorique. — Deux heures par semaine.

*Polyclinique.* — M. le Professeur VULLIET. — Cinq heures par semaine.

*Démonstration et connaissance pratique des instruments de chirurgie. Bandages et appareils.* — M. le D<sup>r</sup> Aug. REVERDIN. — Deux heures par semaine.

*Maladies vénériennes.* — M. le D<sup>r</sup> H. OLTRAMARE. — Une heure par semaine.

#### COURS DE PRIVAT-DOCENTS

*Clinique ophthalmologique.* — M. le D<sup>r</sup> BARDE. — Une heure par semaine.

*Ophthalmoscopie théorique et pratique.* — Le même. — Une heure par semaine.

*Ophthalmologie.* — M. le D<sup>r</sup> HALTENHOFF. — Une heure par semaine.

*Clinique ophthalmique.* — Le même. Deux heures par semaine.

*Chirurgie des Régions.* — M. le D<sup>r</sup> COMTE. — Trois heures par semaine.

*Exposé des nouvelles méthodes de diagnostic et de traitement des maladies de l'estomac, avec démonstrations cliniques.* — M. le D<sup>r</sup> GLATZ. — Deux heures par semaine. — (Cours gratuit).

*Thérapeutique et Pharmacognosie.* — M. le D<sup>r</sup> BOURGET. — Deux heures par semaine.

*Applications de la chimie au diagnostic médical.* — Le même. — Une heure par semaine.

*Obstétrique.* — M. le D<sup>r</sup> CORDÈS. — Deux heures par semaine.

*Répertoire d'Accouchements.* — M. le D<sup>r</sup> JENTZER. — Trois heures par semaine.

*Répertoire de gynécologie.* — Le même. — Trois heures par semaine.

*Maladies nerveuses et Electrothérapie.* — M. le D<sup>r</sup> LADAME. — Une heure par semaine.

*Balnéothérapie et Hydrothérapie.* M. le D<sup>r</sup> DE LA HARPE. — Une heure par semaine.

#### SEMESTRE D'ÉTÉ

*Anatomie normale.* — M. le Professeur LASKOWSKI. — Appareil circulatoire. L'encéphale et le système nerveux. — Six heures par semaine.

*Physiologie.* — M. le Professeur SCHIFF. — Physiologie de la circulation. Sécrétions. Chaleur animale. Physiologie générale des nerfs. — Six heures par semaine.

*Exercices pratiques dans le laboratoire,* tous les jours.

*Histologie normale.* — M. le Professeur ÉTERNOD. — Deuxième partie. — Histologie spéciale des organes et des systèmes. — Quatre heures par semaine.

*Laboratoire d'Histologie normale.* — Le même Professeur tous les jours sauf le jeudi : jusqu'à 6 heures du soir.

*Travaux pratiques d'embryologie.* — Le même Professeur. — Trois heures par semaine.

*Laboratoire pour recherches spéciales d'histologie et d'embryologie.* — Le même Professeur. — Tous les jours : S'adresser directement au Professeur.

*Cavité buccale.* — Le même Professeur. — Anatomie normale et pathologique de la cavité buccale et de l'appareil dentaire. Première partie : partie normale. — Deux heures par semaine.

*Anatomie pathologique spéciale des organes.* — M. le Professeur ZAHN. — Six heures par semaine.

*Cours pratique d'histologie pathologique.* — Le même Professeur. — Six heures par semaine.

*Laboratoire d'Anatomie pathologique.* — Le même Pro-

fesseur dirigera les travaux dans ce laboratoire qui sera ouvert tous les jours.

*Pathologie interne.* — M. le Professeur D'ESPINE. — Maladies des enfants. — Deux heures par semaine.

*Pathologie externe.* — M. le Professeur Jacques-L. REVERDIN. — Affections chirurgicales des muscles, des vaisseaux sanguins et lymphatiques. — Deux heures par semaine.

*Médecine opératoire.* — Le même Professeur. — Exercices opératoires pratiques. — Six heures par semaine.

*Clinique médicale.* — M. le Professeur REVILLIOD. — Sept heures et demie par semaine.

*Clinique chirurgicale.* — M. le Professeur JULLIARD. — Sept heures et demie par semaine.

*Clinique obstétricale et gynécologique.* — M. le Professeur Alfred VAUCHER. — Cinq heures par semaine.

*Cours d'opérations obstétricales.* — Le même Professeur. — Trois heures par semaine.

*Thérapeutique.* — M. le Professeur PREVOST. — Modificateurs de la nutrition, de la circulation et de la température animale. — Trois heures par semaine.

*Psychiatrie.* — M. le Professeur OLIVET. — Cours clinique et théorique. — Deux heures par semaine.

*Policlinique.* — M. le Professeur VULLIET. — Cinq heures par semaine.

*Démonstration et connaissance pratique des instruments de chirurgie. Bandages et appareils.* — M. le D<sup>r</sup> Aug. REVERDIN. — Deux heures par semaine.

*Maladies vénériennes.* — M. le D<sup>r</sup> H. OLTRAMARE. — Une heure par semaine.

#### COURS DE PRIVAT-DOCENTS

*Ophthalmoscopie théorique et pratique.* — M. le D<sup>r</sup> BARDE. — Cours d'ophtalmoscopie. — Une heure par semaine.

*Clinique ophthalmologique.* — Le même. — Une heure par semaine.

*Ophthalmologie.* — M. le D<sup>r</sup> HALTENHOFF. — Une heure par semaine.

*Clinique ophthalmologique.* — Le même. — Deux heures par semaine.

*Chirurgie des régions.* — M. le D<sup>r</sup> COMTE. — Trois heures par semaine.

*Thérapeutique et Pharmacognosie.* — M. le D<sup>r</sup> BOURGET. — Une heure par semaine.

*Applications de la chimie au diagnostic médical.* — Le même. — Une heure par semaine.

*Obstétrique.* — M. le D<sup>r</sup> CORDÈS. — Deux heures par semaine.

*Répertoire d'accouchements.* — M. le D<sup>r</sup> JENTZER. — Trois heures par semaine.

*Répertoire de gynécologie.* — Le même. — Trois heures par semaine.

*Maladies nerveuses et Electrothérapie.* — M. le D<sup>r</sup> LADAME. — Une heure par semaine.



## ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET UNIVERSITAIRES

Sont accessibles à MM. les étudiants et auditeurs de l'Université :

L'*Observatoire astronomique*, le premier jeudi de chaque mois, de 3 à 4 heures (en cas de très mauvais temps, l'ouverture est renvoyée au lendemain).

Le *Cabinet de Physique et de Mécanique*, moyennant l'autorisation du Professeur de Physique expérimentale.

Le *Musée d'Histoire naturelle* (galeries de Zoologie, d'Anatomie comparée, d'Ostéologie, de Paléontologie et de Géologie), moyennant l'autorisation du Professeur de Zoologie.

Les *Serres du Jardin botanique* et le *Conservatoire botanique*, moyennant l'autorisation du Directeur du Jardin.

Les élèves travaillant dans le Laboratoire de la Faculté des Sciences peuvent faire usage des *Bibliothèques* attachées à ces laboratoires.

Les étudiants en Lettres, Droit et Théologie peuvent faire usage de la *Bibliothèque de leur Faculté*.

La *Bibliothèque publique* (Salle de lecture) est ouverte tous les jours de 9 heures à midi et de 1 heure à 6 heures.

Sont accessibles, en outre, aux élèves de l'Université : L'*École de Gymnastique*, le *Manège*, le *Conservatoire de Musique* (ces trois établissements moyennant une rétribution spéciale), le *Musée Rath*, le *Musée archéologique*, le *Musée épigraphique*, le *Musée historique genevois*, le *Musée Fol*, et, à l'Athénée, le *Conservatoire industriel*, la *Bibliothèque technologique* et la *Bibliothèque de la Société genevoise d'Utilité publique*.

## CAISSE DE SUBSIDES POUR LES ÉTUDIANTS

Extrait de la Loi du 1<sup>er</sup> mars 1876.

ARTICLE PREMIER. — Il sera constitué par l'État un fonds inaliénable de 50,000 francs en faveur d'une fondation pour les étudiants genevois et qui aura pour but de :

1<sup>o</sup> Soutenir à Genève dans leurs études des étudiants distingués du Gymnase et de l'Université.

2<sup>o</sup> Aider dans leurs études ultérieures à l'étranger des étudiants qui ne trouveraient pas à Genève les ressources d'instruction nécessaires pour leur carrière future.

ART. 2. — Ces subsides seront accordés : 1<sup>o</sup> à des étudiants réguliers et sur leur demande motivée, accompagnée du préavis du corps enseignant qui aura été à même de juger de leur mérite et de leurs aptitudes; 2<sup>o</sup> et sous les mêmes conditions à des jeunes gens qui auront fait et achevé leurs études à Genève et qui désirent se perfectionner à l'étranger. Dans ce dernier cas la demande devra être adressée au plus tard dans les dix-huit mois après l'achèvement des études.

## Membres du Comité de gestion.

- MM. CARTERET, Ant., Conseiller d'État, *président*.  
 PATRU, Et., anc. Conseiller d'État.  
 GOSSE, H.-G., prof.  
 OLTRAMARE, Hugues, prof.  
 SORET, Louis, prof.  
 DUVILLARD, Joseph.  
 VERCHÈRE, A., professeur au Gymnase, *secrétaire*.

## PRIX UNIVERSITAIRES

Ces prix seront délivrés dans la séance de rentrée de l'Université après les vacances de Noël, au commencement de janvier 1890.

*NB.* Pour les prix correspondants qui seront distribués en janvier 1889, voir le Programme des cours de l'année 1887-1888.

### FACULTÉ DES SCIENCES<sup>1</sup>

#### PRIX DAVY

La Faculté des Sciences décernera un prix de la valeur de *cinq cents francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur une question de Physique, de Chimie, de Géologie, de Minéralogie, de Botanique ou de Zoologie.

Sont admises à concourir toutes les personnes qui ont été immatriculées ou graduées dans la Faculté des Sciences, depuis six ans au plus (soit depuis le mois de juin 1883 inclusive-ment).

Les mémoires manuscrits doivent être remis au Doyen de la Faculté des Sciences avant le 1<sup>er</sup> novembre 1889.

#### PRIX D'ENCOURAGEMENT

La Faculté des Sciences décernera, s'il y a lieu, des récompenses dont la valeur ne pourra excéder *cent francs*, pour des travaux ayant trait aux sciences physiques et naturelles.

Sont admis à concourir les étudiants qui ont été immatriculés dans la Faculté dans l'année 1888-89, et les auditeurs qui ont suivi au moins trois cours de sciences pendant cette année.

Les manuscrits doivent être adressés au Doyen de la Faculté des Sciences avant le 1<sup>er</sup> novembre 1889.

<sup>1</sup> Les mémoires destinés au concours de 1887-1888 doivent être déposés avant le 1<sup>er</sup> novembre 1888.



## FACULTÉ DES LETTRES

### PRIX FONDÉS PAR HENRI DISDIER

#### 1. Prix de Philosophie (dit prix Humbert).

L'Université décernera un prix de *deux mille francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

*Etude sur la Monadologie de Leibnitz.*

#### 2. Prix d'Histoire (dit prix Ador).

L'Université décernera un prix de *mille francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet d'histoire, dont le choix est laissé aux aspirants.

#### DISPOSITIONS RELATIVES A CES PRIX

ART. 1<sup>er</sup>. Sont admis à concourir :

1<sup>o</sup> Les citoyens genevois âgés de moins de 27 ans ;

2<sup>o</sup> Les Suisses des autres Cantons et les étrangers dans les mêmes conditions d'âge, qui ont suivi, pendant un an au moins, les cours de l'Université de Genève.

Les prescriptions du présent article se rapportent à l'époque de la clôture du concours.

ART. 2. Les mémoires destinés au concours doivent être manuscrits, inédits et en langue française.

ART. 3. Les mémoires doivent être transmis au Recteur de l'Université avant le 15 juin 1889.

Ils porteront une devise qui sera reproduite *sur* un pli cacheté, renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

ART. 4. Les mémoires couronnés sont déposés à la Bibliothèque publique. Les auteurs conservent la propriété de leur œuvre et ont, par conséquent, le droit d'en prendre copie.



**PRIX AMIEL**(Fondé par M<sup>me</sup> L. Stroëblin-Amiel.)

La Faculté des Lettres décernera, au commencement de l'année 1889, un prix de *deux mille* francs à l'auteur du meilleur ouvrage de littérature (littérature pure, histoire littéraire, critique littéraire, philologie, à l'exclusion des nouvelles et romans). Le choix du sujet est laissé aux aspirants.

## DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

ART. 1<sup>er</sup>. Sont admis à concourir les Suisses et les étrangers, âgés de moins de 30 ans, qui, pendant deux semestres ont été immatriculés dans la Faculté des Lettres; ou qui, étudiants d'autres Facultés ou simples auditeurs, ont suivi pendant le même temps trois cours au moins de la Faculté des Lettres.

ART. 2. Les ouvrages doivent être en langue française. Ils peuvent être imprimés ou manuscrits.

ART. 3. Si le prix est décerné à un ouvrage manuscrit, l'auteur devra le faire imprimer à ses frais dans le courant de l'année.

ART. 4. L'auteur couronné garde en tout cas la propriété de son œuvre. Il devra en remettre 25 exemplaires pour la bibliothèque et les professeurs de la Faculté; le montant du prix ne sera délivré qu'après remise de ces exemplaires, le 11 mai 1889.

ART. 5. Les travaux destinés au concours devront être envoyés à M. le Doyen de la Faculté des Lettres avant le 15 octobre 1888.

**PRIX DE LITTÉRATURE**

(Fondé par M. Ch. Hentsch.)

La Faculté des Lettres décernera un prix de Littérature dont le sujet est laissé au choix des aspirants.

Le prix est de *trois cents* francs.

Sont admis à concourir :

1<sup>o</sup> Les bacheliers ès lettres qui auront obtenu leur grade depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1887.

2<sup>o</sup> Les étudiants qui, dans l'un des quatre semestres dont l'ouverture aura précédé le terme du concours, ont été immatriculés dans la Faculté des Lettres, et les auditeurs âgés de 18 à 25 ans qui, dans le même laps de temps, ont été inscrits à trois cours au moins de la Faculté des Lettres.

Les travaux doivent être remis au Doyen de la Faculté des Lettres, avant le 1<sup>er</sup> novembre 1889.

**PRIX DES SCIENCES POLITIQUES**

(Offert par M. de Stolipine.)

L'Université décernera un prix de *mille* francs à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

*Mallet-Du Pan et la Révolution française.*

## DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

ART. 1<sup>er</sup>. Sont admis à concourir les Suisses et les étrangers, âgés de moins de 30 ans, qui ont été immatriculés pendant deux semestres au moins dans l'Université.

Les prescriptions du présent article se rapportent à l'époque de la clôture du concours.

ART. 2. Les mémoires destinés au concours doivent être manuscrits, inédits et en langue française.

ART. 3. Les mémoires doivent être transmis au Recteur avant le 1<sup>er</sup> octobre 1889.

Ils porteront une devise qui sera reproduite sur un pli cacheté, renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

ART. 4. Le mémoire couronné est déposé à la Bibliothèque publique. L'auteur conserve la propriété de son œuvre et a, par conséquent, le droit d'en prendre copie.

## FACULTÉ DE DROIT

### PRIX BELLOT

La Faculté de Droit décernera un prix à l'auteur du meilleur mémoire ou de la meilleure dissertation sur un sujet de droit ou d'économie politique, dont le choix est laissé aux aspirants. La valeur de ce prix est fixée à *trois cents francs*.

Les thèses de Doctorat ne sont admises au concours que si elles sont présentées par des candidats ayant obtenu à Genève le grade de licencié en droit dans les six années précédentes. Est aussi admis tout travail sur le droit ou sur l'économie politique, dans quelque but qu'il ait été fait ou publié.

Sont admis à concourir au prix les Docteurs ou Licenciés en droit, genevois ou étrangers, qui auront obtenu leur grade à l'Université de Genève dans les six années précédant l'époque de la clôture du concours.

Les ouvrages destinés au concours peuvent être imprimés ou manuscrits. Ils devront porter le nom de leurs auteurs et être remis au Doyen de la Faculté de Droit, avant le 1<sup>er</sup> novembre 1889.



## FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Prix offerts par la Compagnie des pasteurs avec l'aide de donateurs.

### a) PRIX DES SCIENCES THÉOLOGIQUES

*Prix de douze cents francs.*

Question proposée :

*Le Socialisme chrétien au sein du Protestantisme contemporain.  
Étude historique et critique.*

Les mémoires devront être envoyés au Doyen de la Faculté

de Théologie, avant le 30 septembre 1891. Le prix sera décerné, s'il y a lieu, le 31 décembre de la même année.

Sont admis à concourir tous les ecclésiastiques et les gradués en théologie ayant étudié au moins deux ans dans la Faculté.

### b) CONCOURS ENTRE ÉTUDIANTS

*Prix pour chaque question deux cents francs.*

1. *Étude sur les Thérapeutes et le traité de la Vie contemplative.*
2. *Étude critique sur la morale positiviste.*
3. *Étude historique sur l'Arminianisme.*

Les mémoires devront être adressés au Doyen de la Faculté de Théologie avant le 30 avril 1889. Le rapport aura lieu au commencement de juin de la même année.

Sont admis à concourir les étudiants immatriculés dans la Faculté de Théologie.



## FACULTÉ DE MÉDECINE

### PRIX DE LA FACULTÉ

La Faculté décernera un prix de *trois cents francs* au meilleur mémoire, manuscrit ou imprimé, qui lui sera présenté en français, en allemand ou en italien — Sont admis à concourir :

- 1<sup>o</sup> Les étudiants en médecine régulièrement immatriculés dans

la dite Faculté, et qui ont passé leur examen de baccalauréat ès sciences médicales, ou un examen jugé équivalent par la Faculté ;

- 2° Les Docteurs en médecine de Genève, diplômés depuis un an au plus ;
- 3° Les Médecins suisses qui ont passé leurs examens fédéraux à Genève depuis un an au plus.

Les travaux destinés au concours devront être remis au Doyen de la Faculté avant l'expiration de la première semaine du semestre d'hiver.

Dans le cas où aucun des travaux présentés ne serait jugé digne d'être couronné, le prix ne sera pas décerné.

---

#### PRIX OFFERT PAR LA SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DES SCIENCES ET DES ARTS

Ce prix, d'une valeur de *mille* francs, sera décerné au commencement de janvier 1889 à l'auteur du meilleur mémoire relatif aux sciences médicales.

Seront admis à concourir : 1° les Docteurs diplômés de la Faculté de Médecine de Genève depuis trois ans au plus<sup>1</sup> ; 2° les étudiants régulièrement immatriculés dans la Faculté de Médecine de Genève depuis deux semestres au moins ; 3° les médecins patentés en Suisse depuis trois ans au plus<sup>2</sup> ayant fait au moins deux ans d'études dans la Faculté de Médecine de Genève.

Les mémoires manuscrits devront être remis avant le 31 octobre 1888 au Doyen de la Faculté de Médecine qui les soumettra à l'appréciation d'un jury nommé par la Faculté.

Ils porteront une devise qui sera reproduite sur un pli cacheté, renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

<sup>1</sup> A partir de juillet 1885.

<sup>2</sup> A partir de juillet 1885.

En cas d'égalité entre deux travaux, le prix pourra être divisé. Le prix sera renvoyé à l'année suivante, si aucun travail n'était jugé digne de l'obtenir.

---

AU NOM DE L'UNIVERSITÉ :

PIERRE VAUCHER, *Recteur.*

---

Le présent programme est approuvé pour l'année 1888-1889.  
Genève, le 20 juin 1888.

*Le Conseiller d'État chargé du Département  
de l'Instruction publique,*

ALEXANDRE GAVARD.

---

## ADRESSES

DE

## MM. LES PROFESSEURS ET PRIVAT-DOCENTS

- MM. Barde, Corratierie, 16, Genève.  
 Bourget, Paul, Hôpital Cantonal.  
 Bouvier, rue Charles-Bonnet, 4, Genève.  
 Bridel, Louis, Chalet des Pléiades, Florissant.  
 Brocher, Henri, rue Bellot, 9, Genève.  
 Brun, quai des Bergues, 1, Genève.  
 Cellérier, rue Charles-Bonnet, 8, Genève.  
 Chalumeau, F., rue des Alpes, 3.  
 Chantre, A., rue Diday, 10, Genève.  
 Chodat, Robert, boulevard de Plainpalais, 11.  
 Comte, Jules, Corratierie, 22.  
 Cordès, rue Bellot, 12, Genève.  
 Cougnard, place du Rond-point, 7, Plainpalais.  
 Courvoisier, H., chemin des Terrassiers, 12.  
 De la Harpe, E.,  
 D'Espine, rue Beauregard, 6, Genève.  
 Dunant, Beauregard, 4, Genève.  
 Duparc, Louis, Carouge.  
 Duproix, Paul, boulevard de la Tour, 16, Plainpalais.  
 Éternod, Grands-Philosophes, 6, Plainpalais.  
 Flournoy, Théodore, Florissant.  
 Frutiger, G., chemin Boissière, 5.  
 Galopin, Ch., Corratierie, 6, Genève.

- MM. Gautier, Alfred, rue des Granges, 4.  
 Gautier, Raoul, place Saint-Antoine, 22.  
 Gentet, Molard, 4, Genève.  
 Glatz, Paul, Champel.  
 Gosse, rue des Chaudronniers, 7, Genève.  
 Gourd, J.-J., boulevard Helvétique, 19, Genève.  
 Græbe, Charles, rue de Candolle, 17, Genève.  
 Haltenhoff, Georges, Corratierie, 20.  
 Harvey, rue Calvin, 10, Genève.  
 Humbert, Ed., rue Eynard, 8, Genève.  
 Jaquemot, L., boulevard des Philosophes, 34.  
 Jaquet, Maurice, route de Carouge, 1.  
 Jentzer, chemin du Mail, 20, Plainpalais.  
 Julliard, G., boulevard du Théâtre, 2, Genève.  
 Krauss, route de Carouge, 36, Plainpalais.  
 Ladame, rue du Mont-Blanc, 10, Genève.  
 Laskowski, S., boulevard des Philosophes, 40.  
 Leboulleux, rue du Cloître, Genève.  
 Lévy, S., boulevard James Fazy, 18.  
 Martin-Le Fort, Alfred, rue de la Cité, 22, Genève.  
 Monnier, Denis, rue des Grottes, 28, Genève.  
 Montchal, L., rue des Granges, Genève.  
 Montet, E., villa les Grottes, Genève.  
 Nicole, rue de Candolle, 16, Genève.  
 Olivet, M., maison de l'Horloge, Molard, Genève.  
 Olivier, Ed., rue de Candolle, 16.  
 Oltramare, André, chemin Vignier, Plainpalais.  
 Oltramare, Gabriel, Grottes-Servette, 20 et 21, Genève.  
 Oltramare, Hugues, place Bourg-de-Four, 24, Genève.  
 Oltramare, H., Dr, rue de la Corratierie, 11, Genève.  
 Paris, rue Saint-Léger, 6, Genève.  
 Pictet, Amé, cours des Bastions, 16, Genève.  
 Prevost, rue de l'Athénée, 7, Genève.  
 Rehfous, Louis, rue du Rhône, 112, Genève.  
 Reverdin, J.-L., rue du Rhône, 43, Genève.  
 Reverdin, Aug., Corratierie, 24, Genève.  
 Revilliod, rue du Mont-de-Sion, 14, Genève.  
 Richard, E., place Bel-Air, 2, Genève.  
 Ritter, Eugène, rue du Mont-de-Sion, 4, Genève.  
 Rod, E., pension de la Roseraie, Champel, Plainpalais.

- MM. Rœhrich, H., Fort-Barreau, 23, Genève.  
 Scheler, A., avenue Favre, 10, chemin des Chênes.  
 Schiff, chemin de la Tour, 16, Plainpalais.  
 Soret, Louis, rue Beauregard, 2, Genève.  
 Soret, Charles, place Saint-Antoine, Genève.  
 Strœhlin, Champel, Plainpalais.  
 Thury, chemin de Florissant, 21, Plainpalais.  
 Vaucher, Pierre, place du Port, 1, Genève.  
 Vaucher, Alfred-Henri, Maternité, Genève.  
 Vogel, Ch., chemin Gourgas, 11, Plainpalais.  
 Vogt, Carl, chemin du Soleil-Levant, 26, Plainpalais.  
 Vulliet, quai du Mont-Blanc, 7, Genève.  
 Vulliét, H., Fondation Rothschild.  
 Wertheimer, rue Neuve-St-Léger, 8, Genève.  
 Wiede, F., hôtel Beau-Rivage, Nyon.  
 Wuarin, L., rue Beauregard, 8.  
 Yung, Émile, rue de Chantepoulet, 5, Genève.  
 Zahn, chemin de la Roseraie, 2, Plainpalais.  
 Zographos, A., rue des Pâquis, 23, Genève.

*Secrétaire-Caissier de l'Université.*

M. Lugon, J., chemin des Tranchées, 1, Plainpalais.

Le Bureau du Secrétaire-Caissier est ouvert de 8 heures à midi, et de 2 à 5 heures pendant les quinze premiers jours de chaque semestre; de 9 heures et demie à 11 heures et demie, et de 2 à 4 heures pendant le reste du semestre.

*Concierge.*

M. Chouet, Bâtiment de l'Université.

